



# Assemblée Générale – 17 mai 2008, Murat (15)

## Rapport moral, rapport financier, élections au conseil d'administration

### RAPPORT MORAL, Par François Guélin, Président.

Bonjour à toutes & à tous, et merci de votre présence pour cette AG 2008 à Murat. Merci à l'équipe des adhérents cantalous, pour l'organisation de cette 38ème assemblée générale de l'association, et en particulier à Bernard Raynaud qui s'est considérablement investi pour que l'organisation de cette AG soit un succès.

Avec une moyenne de participation à nos AG d'environ 60 personnes, nous sommes aujourd'hui, avec 90 participants, bien au-dessus de ce chiffre.

Vous avez tous reçu le rapport d'activité pour l'année 2007 (réalisé par 35 rédacteurs différents), un rapport très fourni, avec 75 paragraphes, chacun d'entre eux développant un thème ou une action de l'association ! Nous tâcherons surtout de faire ressortir les actions originales, et puis, nous en profiterons pour évaluer ces actions dans le cadre du document d'objectifs lancé il y a maintenant trois ans. Il peut être intéressant, à mi-parcours, de situer les actions déjà bien engagées, et celles sur lesquelles nous devons mettre l'accent pendant les deux années à venir.

Dans nos premières missions associatives, les enquêtes et études, qui nous permettent d'obtenir les données qui déterminent nos priorités pour engager nos actions de protections des oiseaux.

Le calendrier prévu dans nos objectifs pour les enquêtes bénévoles est bien tenu : Nous avons terminé en 2007 l'enquête sur les hérons, et nous avons bien entamé celle sur les pies-grièches, espèces emblématiques de milieux agricoles encore pas totalement artificialisés, assez typiques encore de notre Auvergne. La Pie-Grièche grise, en particulier, fait partie maintenant des 8 espèces de passereaux les plus menacées de France, et l'Auvergne a donc de ce point de vue une grande responsabilité en termes de suivi et protection de cette espèce.

De nombreux autres suivis d'espèces sont toujours effectués par le réseau ornithologue bénévole: grues, cormorans, canards, etc., ceci parfois depuis quarante ans !

Parlons un peu d'oiseaux. Ça fait toujours plaisir de constater l'observation de quelques espèces nicheuses nouvelles en 2007 : la chouette chevêchette (le réchauffement climatique à l'envers ?), la Nette rousse, le Pipit rousseline, et une forte présomption pour le Balbuzard en bourbonnais.

Le Réseau « Hironnelles » fait aussi partie de ces actions bénévoles très importantes pour le suivi à long terme des oiseaux communs. Les résultats obtenus par ce réseau sont très intéressants à analyser, et montrent que les populations d'hironnelles auvergnates résistent assez bien aux bouleversements des milieux agricoles.

Notre revue scientifique « Le Grand-Duc » entre dans sa trente-huitième année et fait paraître son 71<sup>ème</sup> numéro ! Nouveauté pour 2007 : en juillet, la LPO a mis en ligne sur Internet la quasi-intégralité des articles parus depuis 1971 (près de 700 articles scientifiques sur la faune d'Auvergne). Tous sont téléchargeables gratuitement. L'idée est de mettre à disposition de toutes les personnes intéressées une source de documentation d'une richesse exceptionnelle. Le résultat de cette mise en ligne a été étonnant : depuis juillet 2007 (soit en dix mois), ce sont près de 25 000 articles qui ont été téléchargés sur le site LPO Auvergne !

L'équipe salariée, de son côté, a travaillé également sur de très nombreuses études et expertises.

Le travail sur le Milan royal va être relancé en 2008 sur de nouvelles bases, mais cela n'a pas empêché en 2007 de continuer le suivi des oiseaux marqués, donnant des informations importantes sur les déplacements de nos milans auvergnats, en France ou en Espagne, par exemple.

La LPO, aux côtés d'autres associations naturalistes, a proposé au Ministère de l'Environnement la création de nouvelles ZNIEFF: certains sites méritaient en effet cette reconnaissance patrimoniale comme le marais de Lambre à Gerzat.

Dans nos objectifs associatifs, deux projets ont cependant pris un peu de retard.

L'Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne, terminé sur le terrain depuis deux ans, est en phase de rédaction, mais il faut bien constater que sa publication dans les délais va être assez compliquée. Remercions Alex Clamens pour son courageux travail de coordination de cette phase de rédaction.

Notre projet d'Observatoire régional de l'avifaune a pris lui aussi du retard. C'est le troisième rapport moral où ce projet est évoqué. Rappelons que nous proposons de mettre en place, avec les administrations et les collectivités locales, une source documentaire, ou une base de donnée simple d'utilisation, thermomètre écologique permettant réellement de partager nos informations sur l'état de santé de l'avifaune auvergnate. Nous sommes techniquement prêts à mettre au service de l'intérêt collectif notre masse de données de terrain, les outils informatiques adaptés sont également bien définis, nous sommes prêts aussi à investir nos compétences et notre énergie dans ce domaine pour aider à l'extension de cet observatoire aux autres espèces animales pour lesquelles des données sont disponibles. Alors maintenant, il faut construire cet outil !

Toutes ces connaissances permettent de développer des programmes de protection des oiseaux.

L'année 2007 a ainsi permis de poser les jalons d'un travail de grande ampleur sur le Milan royal, au niveau du Massif central, qui devra nous permettre de continuer le suivi scientifique, mais aussi d'aborder la protection de cette espèce très liée au milieu agricole, avec un volet sensibilisation très important.

La protection des sternes dans l'Allier est toujours d'actualité avec la réflexion sur la colonie de sternes de Moulins, qui a la bonne idée de nicher sur une île assez stabilisée et hors crues, mais la mauvaise idée de se retrouver entre les pêcheurs, baigneurs, et le feu d'artifice du 14 juillet ...

La protection des Busards a continué, bien évidemment, notamment en Haute-Loire (certains d'entre vous y ont participé à l'AG 2007) : 62 nids localisés, 121 jeunes à l'envol dont 27 % grâce à l'intervention de la LPO. Egalement 21 œufs prélevés dans les ray-grass à ensilage ont permis d'élever 12 jeunes dans notre centre de soins.

Transition idéale pour parler du Centre de Soins : 1882 oiseaux accueillis dont 52 % de relâchés, ce qui est un très bon chiffre. Plus de 4000 heures effectuées par les bénévoles ont été nécessaires pour faire fonctionner ce centre ! Profitons-en pour dire un grand merci à Alain Charreyron, qui s'est beaucoup investi depuis quelques années pour organiser l'activité de cette petite équipe de bénévoles parmi les plus fidèles et les plus passionnés.

L'année 2007 a été l'occasion d'une réflexion en conseil d'administration sur les actions juridiques menées par notre association. Nos actions dans ce domaine souffraient en effet d'un certain manque d'efficacité, de suivi, ainsi que d'une stratégie mal définie.

La création d'un groupe de travail « juridique » qui a réfléchi sur ces différents aspects nous a fait beaucoup de bien ! Merci à Chantal, Irène et Pierre C. de cet investissement bénévole important. Cela a débouché sur une réorganisation de notre mode de fonctionnement : en particulier, nous avons choisi de nous faire aider par un avocat pour être plus efficaces, et nous avons trouvé en la personne de Katy Bresse-Delarbre une avocate très sensible aux problèmes d'environnement, et très attachée aussi à la vie associative.

Plusieurs actions juridiques ont ainsi été relancées ou déclenchées, en particulier dans le cas des destructions d'espèces protégées, où la LPO doit systématiquement être présente, en accord avec ses statuts. Nous avons aussi fait appel à une autre avocate spécialisée dans le droit administratif pour attaquer l'arrêté préfectoral concernant le tir du Grand Cormoran en Haute-Loire.

Dans le même domaine, je voudrais souligner l'action positive du Groupe Local de Riom pour défendre le corbeau freux auprès de la municipalité. C'est courageux car les Freux n'ont pas vraiment bonne presse !

Il y a toujours des poteaux Télécoms creux dans nos campagnes auvergnates, danger supplémentaire pour de nos nombreux oiseaux comme la Chouette chevêche. 2007 a été l'année de signature d'une convention avec France Télécom après une négociation menée de main de maître par Bernard Raynaud, pour continuer de boucher ces poteaux mal conçus et de les remplacer progressivement.

En résumé, depuis trois ans, nous réalisons de façon tout à fait correcte les engagements écrits dans nos Objectifs de protection des oiseaux.

Une seule action mérite d'être véritablement repensée : c'est le travail sur les refuges LPO : bien sûr des actions locales sont menées par certains bénévoles, mais on peut regretter le manque d'ampleur régionale de ce programme qui a pourtant des atouts assez importants pour toucher un large public.

Les actions de protection des milieux naturels sont aussi un des grands domaines d'activité de notre association.

Dans les bonnes nouvelles de 2007, félicitons-nous de la création de la R.N. du Sancy, qui vient clore une dizaine d'années de démarche des associations et des collectivités locales.

Continuons par une action plus symbolique mais qui fait du bien ! la LPO Auvergne est devenue propriétaire de deux parcelles d'un peu plus de 2000 m<sup>2</sup> du marais de l'étang du Fung, en bordure de chaîne des Puys, ce petit marais où la loutre côtoie parfois bécassines et marouettes. Cette acquisition a été votée par le CA dans l'optique d'être partie prenante dans d'éventuels aménagements réalisés par les autres propriétaires du secteur.

2007 a été l'année de préparation du « Troisième Plan » ! En effet Loire Nature II est terminé, et le Plan Loire 2008-2013, 3<sup>ème</sup> du nom, s'est longuement négocié, sur la base des deux plans précédents, avec en plus de nouveaux objectifs affichés de restauration de milieux dégradés comme les gravières.

Nous veillerons que ce plan soit réellement plus ambitieux que les précédents dans le domaine de la restauration des milieux naturels. La remise en état de la rivière Allier est toujours une priorité, à l'heure où des dégradations se produisent encore.

Le site de Charmeil, près de Vichy, a été l'objet d'un programme de mise en valeur très efficace, en lien avec la CC Vichy-Val d'Allier : protection des bords de l'Allier, ainsi que des bras morts avec la Cistude, sentiers nature, tout un programme de protection et de sensibilisation à la nature a été mis en place de fort belle façon.

En Haute-Loire, la LPO Auvergne a continué de travailler sur le site de la gravière de Larcenac, dans l'Emblavez (par l'intermédiaire de JL Peysson notamment) : la LPO va ainsi militer pour que ce projet prenne sa place dans le futur Plan Loire !

Quant à notre projet d'« Ecopole du val d'Allier » près de Cournon, nous en sommes maintenant quasiment sûrs, un pont passera au milieu ! C'est certainement du développement durable (durable dans le sens où un aménagement de pont, c'est quand même pour quelques siècles) au profit de l'automobile et au détriment des milieux naturels. La LPO continuera néanmoins de s'investir sur ce site pour y proposer des mesures compensatoires, et adapter au mieux le passage de cette route au milieu des canards. L'accueil du public sur cette zone humide potentiellement très riche, est par contre largement remis en cause.

Toujours dans nos actions de préservation des milieux naturels, l'année 2007 a vu la première diffusion d'un film sur la Réserve Naturelle du Val d'Allier (vous l'avez vu à l'AG 2007), Réserve qui prépare actuellement son second plan de gestion. Soulignons

l'excellente entente actuelle avec l'équipe de l'ONF de l'Allier, qui est cogestionnaire de la réserve avec la LPO.

En comparant toutes ces actions avec nos objectifs 2006-2010, on constate donc que nous avons bien avancé.

Certains sites remarquables cités dans nos objectifs devront cependant faire l'objet d'une attention plus soutenue dans les deux années qui viennent :

D'abord un certain nombre de zones humides remarquables comme par ex. la Sologne Bourbonnaise, ou bien les zones humides du Cantal ou d'autres départements, secteurs où nous avons peu avancé.

Ensuite, les oiseaux des milieux agricoles nous posent de gros soucis. Bien sûr, nous menons actuellement un programme « Agriculture & Biodiversité » visant à améliorer la biodiversité sur certaines exploitations, mais ce programme reste quand même une exception dans le vaste problème posé par l'agriculture actuelle pour la protection des oiseaux – pesticides, irrigation, ensilage, toutes ces techniques posent un problème majeur de protection des oiseaux à l'échelle régionale, nationale, et européenne. La diminution inquiétante de très nombreuses espèces d'oiseaux des milieux agricoles en est une conséquence directe.

C'est l'occasion d'évoquer le fameux Grenelle de l'environnement. Dans le domaine de l'agriculture, il a débouché sur assez peu de choses. Seul l'engagement à une augmentation des surfaces en agriculture bio est une note positive. Cela reste pour les défenseurs de l'environnement une grande déception et une grande frustration.

La politique de mise en place de « corridors écologiques » suscite quand même un espoir. Les « Corridors », c'est un nouveau terme à mettre dans votre dictionnaire du petit protecteur de la nature, à côté de durable, de biodiversité, et d'autres mots à la mode. Pour la définition exacte du mot corridor, votre dictionnaire devra peut-être attendre un peu...

Pour la LPO, les corridors écologiques, c'est une réalité très concrète : ce sont les haies des paysages agricoles, les bordures de roseaux des rases de Limagne, très malmenées par les aménagements.

Passons maintenant aux actions d'Animation & sensibilisation, troisième grand domaine d'activité de l'association. Dans le rapport d'activités, cinq pages complètes y sont consacrées avec beaucoup de chiffres ... On s'y perd un peu dans la diversité des animations proposées par les bénévoles et les salariés !

Alors quelques chiffres synthétiques :

- Séjours pour les jeunes : 31 participants
- 121 Sorties nature : près de 1200 participants (65 sorties animées par les bénévoles)
- « Evénements » & fêtes : 2100 participants , dont la Nuit de la Chouette presque 1000 personnes, Fête de l'Oiseau 800 personnes.
- Sites d'accueil : près de 8000 personnes

Au total, 11300 personnes accueillies, avec des réalisations à mettre en avant : par exemple les labels « handicaps » à l'Espace Nature du Val d'Allier, à Charmeil

Dans le secteur Sensibilisation, la communication que fait la LPO est toujours aussi active en phase avec ses objectifs.

Ainsi notre revue de presse est toujours aussi conséquente avec des centaines d'articles et de nombreux passages radios & télévisés.

Notre site Web connaît un grand succès avec près de 37 000 visiteurs en 2007 (25 % de plus qu'en 2006), chiffre encore en augmentation à l'heure actuelle.

Le secteur « Sensibilisation & animation » de la LPO Auvergne, dirigé par Stéphanie, a certainement un énorme potentiel. Il nous revient de veiller à ce que les projets et l'énergie déployés soient répartis, comme dans les autres secteurs d'activité de l'association, de manière équilibrée dans les quatre départements.

La Vie associative de la LPO Auvergne fait partie des points importants à évoquer dans le rapport moral, car c'est une vie associative extrêmement dynamique.

Les adhésions ont repris en 2007 une progression, après quelques années de stagnation : nous étions fin 2007 1577 adhérents LPO en Auvergne (267 en plus par rapport à 2006). alors, bientôt 2000 adhérents ?

L'activité des Groupes Locaux continue d'être assez dynamique : sorties, stands, soirées etc. ....

Souhaitons bienvenue au GL d'Ambert (animé par Graham T.), et au GJ LPO de Haute-Loire (animé par Arlette B.).

Ces Groupes de Jeunes Ornithos sont, rappelons encore une fois, le seul moyen de former des ornithologues, des animateurs, des dirigeants associatifs. Il est donc vital de les aider matériellement, sinon financièrement, pour leur fonctionnement.

Nous avons continué en 2007 le programme de Formation des bénévoles, avec une journée technique consacrée au « multimédia », c'est à dire à l'utilisation de notre site web.

Votre bénévolat a atteint en 2007, 16000 heures soit l'équivalent de 10 emplois salariés ou de près de 200 000 euros!

Il est clair que sans ce bénévolat, la LPO Auvergne ne serait pas grand-chose. Alors encore merci à toutes celles et tous ceux qui consacrent beaucoup de leur temps à faire vivre l'association.

Certaines de ces actions de protection des oiseaux nécessitent un autofinancement fort, et c'est l'occasion d'évoquer l'utilisation de vos dons, ainsi que des legs attribués à la LPO Auvergne en 2007. Un de nos engagements étant la transparence totale dans ce domaine.

Les dons directs au Centre de soins, ainsi que le bénéfice intégral de la vente annuelle du Tournesol Bio, ont permis d'amener au Centre de soins des recettes de près de 18000 euros. Somme considérable, sans laquelle, il faut être clair, il n'y aurait plus de centre de soins !

Une somme d'environ 14000 euros supplémentaires, issue de la campagne annuelle de dons, d'un legs de 4250 euros, et de 5000 euros de fonds propres votés en AG 2007, a permis de financer les autres opérations : les busards, le réseau hirondelles, les dossiers juridiques...

L'équipement des Groupes Locaux, un des engagements de votre CA, a été engagé avec un premier investissement de 4500 euros (longue-vue, DVD, jumelles, Fête de l'oiseau 2007, financement du GJ LPO ..). 2000 euros sont aussi attribués pour rémunérer les salariés LPO lorsque les bénévoles les sollicitent pour les aider sur certaines opérations. Mais c'est une somme qui représente bien peu et qui mériterait d'être largement réévaluée face aux heures passées par l'équipe salariée pour que le réseau bénévole de la LPO Auvergne fonctionne correctement. Merci à toute l'équipe salariée pour cet effort indispensable de soutien aux actions bénévoles !

c'est en définitive une BONNE année 2007 : Beaucoup de clignotants au vert pour l'activité associative de la LPO Auvergne, ce qui tombe bien vu le grand nombre de clignotant ORANGES ou ROUGES sur l'état de préservation de l'environnement. Cela peut paraître contradictoire, mais il vaut mieux pour une association être en bon état de marche pour affronter les multiples tâches et problèmes liés à la protection des oiseaux !

Mais le constat est que les progrès en matière de protection de la biodiversité en France sont parfois désespérément lents !

La LPO a une stratégie bien définie, qui a le potentiel pour faire bouger les choses sur le long terme, n'en doutons pas ! Même si l'analyse sur l'état de l'environnement reste pessimiste dans l'esprit de beaucoup d'entre nous, nous avons le devoir d'être, collectivement, optimistes et volontaristes dans l'action.

Un mot sur notre Conseil d'Administration. Il a été endeuillé cette année par la disparition de Gaston Pic, notre Président d'honneur, auquel je veux encore rendre aujourd'hui un grand hommage. N'oublions pas qu'il a été l'artisan principal de la Réserve Naturelle du val d'Allier, grâce à son travail de terrain d'abord, mais aussi à sa force de conviction et sa détermination militante. Il lui fallu presque vingt ans pour faire aboutir ce projet, preuve s'il en est que c'est le travail sur le long terme qui finit par porter ses fruits.

Votre Conseil d'administration va aussi être assez largement renouvelé cette année suite au départ de trois de ses membres : Jean Fontenille pour raison de santé, Pierre Caffy qui souhaite se consacrer mieux au GL de Thiers, et Jean-Claude Auclair qui s'est investi au CA national. Un grand merci à eux pour les années passées dans ce CA aux manettes de pilotage de l'association.

Il y aura aussi du changement au sein du bureau puisqu'Irène Leroy – un grand merci à elle aussi - va arrêter de s'occuper du Secrétariat.

Pour ma part, je vais aussi laisser la place de Président après trois années, mais rappelons que j'avais déjà effectué 7 années dans cette fonction il y a un certain temps. Changement dans une certaine sérénité puisqu'au sein de notre CA il y a beaucoup de gens capables de remplir cette tâche dès demain, et même de relayer sur le long terme.

Une autre preuve s'il en est besoin de la motivation et des compétences de vos conseillers d'administration est la participation assidue de notre Délégation LPO aux instances nationales du Conseil national LPO.

Etre membre du CA LPO Auvergne n'est pas forcément de tout repos. Cela nécessite une bonne dose de motivation, de réalisme, d'écoute, de pragmatisme, de responsabilités au moment de prendre des décisions. Notre CA actuel montre une palette de sensibilités qui reflète bien la diversité des adhérents de l'association. C'est cette diversité du CA qui est le garant fondamental d'un équilibre dans nos objectifs associatifs, et qui permet à l'équipe de nos permanents d'avoir des repères clairs dans la mise en place de leurs activités. Ce renouvellement des responsables de l'association est donc un gage de démocratie interne. Il nécessite cependant que les adhérents jouent le jeu en entrant dans ce conseil d'administration. Merci donc à toute l'équipe du CA, toutes et tous très impliqués dans le fonctionnement de notre association.

Enfin, c'est vous, les adhérents de la LPO, que je remercie d'avoir bien voulu écouter ce rapport moral un peu long, mais il faut dire c'est aussi un peu de votre faute : la LPO Auvergne réalise grâce à vous une telle variété d'actions qu'il aurait été dommage de ne pas montrer cette richesse associative. Merci pour votre présence : car cette AG annuelle est toujours une source de remotivation. La LPO Auvergne est une association à développement durable, parce qu'elle fonctionne à l'énergie bénévole !

et rendez-vous l'an prochain, en Bourbonnais ?

François Guélin

(rapport moral voté à l'unanimité – 70 votants)

## **Rapport financier 2007**

**Par Jean Louis Peysson, Trésorier**

### **Le compte de résultat 2007**

Les produits globaux d'exploitation se sont élevés à 1 419 560 euros, contre 1 175 385 euros en 2006 soit une augmentation de 20,77 % .

Ces produits globaux d'exploitation correspondent au produit d'exploitation de l'année, soit 907 153 euros auquel sont ajoutés les fonds dédiés pour un montant de 512 407 euros. A noter que le budget 2007 prévu était de 900 000 euros ; nous avons été très proche de celui-ci . Bravo à l'équipe de direction pour avoir fait un budget pertinent.

Les charges globales d'exploitation se sont élevées à 1 385 155 euros , contre 1 149 885 euros en 2006, soit une augmentation de 20,46 % . Ces charges globales d'exploitation tiennent compte des fonds dédiés de 512 407 euros, ce qui donne des charges d'exploitation 2007 de 872 748 euros

Nous obtenons donc un résultat d'exploitation positif de 34 405 euros, contre un résultat d'exploitation positif de 25 500 euros en 2006 .

Les salaires et charges représentent 61 % , les achats 26 % et les amortissements 10%

En ajoutant les produits et charges financiers et exceptionnels nous obtenons un excédent de l'exercice de 58 902 euros, contre un excédent l'an passé de 42 325 euros.

Nous avons donc eu un deuxième bon exercice , ce qui est une bonne chose pour notre organisme qui a su se ressaisir après plusieurs exercices négatifs. Ce résultat est du à la mobilisation du CA , du directeur et de l'ensemble du personnel. Les orientations et les décisions prises ont été payante. Il faut maintenant se maintenir sur le long terme et je vous donnerai les dispositions prises pour cela.

### **Le bilan 2007**

Celui-ci s'élève à 1 417 651 euros. A l'actif, à noter :

- des créances pour un montant de 851 825 euros contre 617 694 en 2006, cette augmentation des créances est due à l'augmentation des fonds dédiés.
- La faiblesse préocupante des disponibilités 7 145 euros contre 24 471 euros en 2006 .

Au passif, le bilan fait apparaître, des capitaux propres pour 480 657 euros contre 449 315 euros.

Le bénévolat est valorisé à 195 338 euros, sur la base du SMIC chargé.

#### Le budget 2008

Celui-ci s'établit à 1 040 000 euros et est à l'équilibre. Ce budget est fait en «neutralisant» les fonds dédiés pour que ceux-ci n'augmentent pas de manière artificielle ce budget. le bénévolat apparaît en dehors du compte de résultat sous la rubrique « Evaluation des contributions volontaires en nature ».

Vous constaterez une forte augmentation de celui-ci par rapport à 2007 (+ 15 % ). Pour faire face a cette augmentation d'activité ,ce qui est une bonne chose ,faut-il encore avoir le fonds de roulement nécessaire . Nous étudions le meilleur moyen d'en créer un ,en liaison avec notre expert comptable. Un emprunt pourrait alors être demandé à notre banque pour mettre en place ce fonds de roulement

#### La gestion financière

Une réunion par mois a lieu entre votre trésorier ,la trésorière adjointe et le directeur pour piloter la gestion globale de notre association.

Ces réunions mensuelles sont périodiquement élargies en groupe de gestion pour analyser des questions, des orientations possibles et préparer des décisions à prendre par le CA

Les comptes 2007 ont été réalisés par notre nouvel expert comptable monsieur Bernard Chaput du cabinet ADEX de Clermont Ferrand . Un gros travail d'analyse de nos comptes a été fait pour partir sur des bases plus conformes à nos attentes .

En 2007 a été effectuée la mise en place de la comptabilité analytique pour faciliter la gestion des dossiers qui sont de plus en plus lourds et complexes. Celle-ci va nous permettre de mieux connaître nos coûts et donc nos prix de revient ,de suivre par trimestre les comptes de notre association en regard du budget . je remercie monsieur Bernard Chaput pour le travail effectué .

#### La parole est donnée à notre commissaire aux comptes Mr Buyens qui fait son rapport et certifie les comptes.

L'Assemblée Générale approuve:

- le rapport financier (71 votants : unanimité)
- l'affectation du résultat en fonds propres (unanimité)

#### ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Votants : 71 présents + 50 procurations (121 votes dont 1 nul, 1 blanc)

6 sièges sont disponibles: cinq candidats se présentent : Anne Launois (118), Sophie Champomier (119), Christophe Tomati (118), François Guélin (119), Pierre Philippe (119).

Tous sont élus , bienvenus aux nouveaux membres !

Ont obtenu des voix : A. Faurie (1), N. Deschaumes (2), M. Pommarel (4), E. Oudin (2), A. Giraud (1).

	BP 2007	Comptes 2007	BP 2008
<b>RECETTES</b>			
<b>produits d'exploitation</b>	<b>749 400 €</b>	<b>706 409 €</b>	<b>775 000 €</b>
vente de marchandises	35 000 €	31 863 €	35 000 €
production vendue services	714 400 €	674 546 €	740 000 €
<b>activités CONSERVATION</b>	<b>392 400 €</b>	<b>413 082 €</b>	<b>375 000 €</b>
gestion des milieux	328 400 €	409 704 €	375 000 €
reserve naturelle 03	64 000 €	2 000 €	0 €
serre migration		1 378 €	
<b>activités EXPERTISES</b>	<b>210 000 €</b>	<b>165 208 €</b>	<b>210 000 €</b>
expertises/études/protections espèces	210 000 €	165 208 €	210 000 €
<b>activités SENSIBILISATION</b>	<b>112 000 €</b>	<b>96 256 €</b>	<b>155 000 €</b>
sensibilisation	48 000 €	62 137 €	130 000 €
animation réseau	39 000 €	7 148 €	
CDS		11 333 €	
autres productions	25 000 €	15 638 €	25 000 €
<b>autres produits d'exploitation</b>	<b>145 600 €</b>	<b>198 584 €</b>	<b>248 000 €</b>
production stockée		12 153 €	
production immobilisée			
subventions d'exploitation	88 000 €	156 030 €	151 000 €
dons	12 000 €	21 970 €	19 000 €
cotisations	5 300 €		5 000 €
autres produits	40 300 €	8 430 €	73 000 €
aides à l'emploi	35 000 €	38 921 €	68 000 €
divers	5 300 €	11 753 €	5 000 €
<b>partenariats entreprises</b>	<b>5 000 €</b>	<b>2 161 €</b>	<b>17 000 €</b>
<b>total produits d'exploitation</b>	<b>900 000 €</b>	<b>907 154 €</b>	<b>1 040 000 €</b>
<b>DEPENSES</b>			
achats de marchandises	17 000 €	16 905 €	17 000 €
autres achats et charges externes	186 000 €	165 022 €	200 000 €
impôts et taxes	47 000 €	18 522 €	30 000 €
achats études et prestations (sous traitance)	90 000 €	52 740 €	122 000 €
salaires et charges	509 000 €	535 535 €	620 000 €
autres charges	1 000 €	771 €	1 000 €
dotation aux amortissements	50 000 €	83 253 €	50 000 €
<b>total charges d'exploitation</b>	<b>900 000 €</b>	<b>872 749 €</b>	<b>1 040 000 €</b>
<b>résultat d'exploitation</b>	<b>0 €</b>	<b>34 405 €</b>	<b>0 €</b>
<b>total exploitation</b>	<b>900 000 €</b>	<b>907 154 €</b>	<b>1 040 000 €</b>
comptes hors exploitation			
produits financiers et exceptionnels		28 449 €	
charges financières et exceptionnelles		3 951 €	
<b>résultat hors exploitation</b>		<b>24 498 €</b>	
<b>résultat exercice</b>		<b>58 903 €</b>	
<b>contributions volontaires en nature</b>			
produits	135 000 €	195 338 €	190 000 €
charges	135 000 €	195 338 €	190 000 €

- la résolution suivante:

«l'AG autorise le président à souscrire auprès de notre banque un crédit bancaire (à court ou moyen terme ) pour faire face à l'augmentation de notre besoin de trésorerie et les autorisations de découvert nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la LPO Auvergne» (unanimité moins une abstention)

**Jean Louis Peysson**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LPO AUVERGNE (AG de mai 2008)	
Président	Bernard RAYNAUD
Vice-Présidente	Laurence HALLU
Vice-Présidente	Chantal GUELIN
Vice-Président	Alain CHARREYRON
Secrétaire	François GUELIN
Secrétaire-adjoint	Pierre COUFFLEAU
Trésorier	Jean-Louis PEYSSON
Trésorière-adjointe	Annie PELISSIER
Conseillère d'administration	Sophie CHAMPOMIER
Conseiller d'administration	Jean-Yves DELAGREE
Conseiller d'administration	Christophe EYMARD
Conseiller d'administration	Jean-Marie FRENOUX
Conseillère d'administration	Anne LAUNOIS
Conseillère d'administration	Irène LEROY
Conseillère d'administration	Madeleine-Marie LUCAS
Conseiller d'administration	Pierre PHILIPPE
Conseiller d'administration	Christophe TOMATI